



Indispensable Formation Permanente

Nous le savons bien aujourd'hui, quelles que soient les professions que nous exerçons, la question de la formation continue est essentielle. Elle commande toute progression, tout avancement. Aussi bien dans le secteur public que dans le monde des entreprises, tous les salariés, tous les professionnels sont fortement incités à actualiser leurs compétences, à se familiariser avec de nouveaux outils, à accroître leurs performances, à développer leur «employabilité». Il est loin, le temps où le succès à un examen ou la possession d'un diplôme suffisaient à assurer le déroulement d'une vie professionnelle.

La formation permanente des diacres a-t-elle pour objectif de les rendre plus performants? En un sens oui, même si le ministère diaconal ne peut avoir des critères d'évaluation comparables à ceux qui ont cours dans la vie économique. La vie du diacre, comme celle de tout baptisé, nécessite que la foi grandisse et également que les compétences nécessaires à

la mission soient acquises et actualisées tout au long de la vie.

Mais notre formation permanente dépasse beaucoup le simple souci d'une efficacité au travail ou d'une adaptation aux besoins de l'Église et du monde. Ce qui importe, c'est, certes d'acquérir des connaissances, des compétences, des attitudes de bienveillance et d'écoute mais plus encore de s'efforcer de connaître et de suivre le Christ. Le disciple doit se laisser former pour devenir comme son maître. Notre effort de recherche ne sera jamais terminé.

C'est ce que nous dit Paul dans l'épître aux Philippiens (Chap. 3, 2-14b)

«Je ne suis pas encore arrivé, je ne suis pas encore au bout, mais je poursuis ma course pour saisir tout cela, comme j'ai moi-même été saisi par le Christ Jésus... lancé vers l'avant, je cours vers le but pour remporter le prix auquel Dieu nous appelle là-haut dans le Christ Jésus.» ▀

Alain Desjonquères

Témoignage

Une aide pour mieux découvrir la mission

Diacre récemment ordonné, Guy Lathuillière témoigne de l'esprit de la formation dans la mise en œuvre de sa mission.

Pour moi, la formation permanente correspond à plusieurs idées différentes : parfaire ses connaissances, en particulier spirituelles et théologiques ; se tenir au courant de ce qui se fait, se pense, se dit et s'écrit ; augmenter son potentiel d'échange avec les autres pour recevoir ou donner ; se rendre plus capable de réfléchir, d'écouter, d'analyser et de retransmettre. Ce n'est pas qu'une accumulation de connaissances ; c'est surtout une quête de ce qui m'aidera à être plus (ou mieux ! ou vraiment !) chrétien, et à mieux assumer la mission de baptisé et de diacre qui est la mienne.

On attend de moi une aide réelle

Voilà, au hasard, quelques exemples de ce qui fait « ma » formation permanente.

Participer, en l'animant, à un groupe de partage d'Évangile : les remarques et réflexions des autres participants m'obligent à creuser le sujet, à aller plus au fond ; parfois même, des questions impliquent des recherches non prévues. Du fait de mon état de ministre dans l'Église, les gens rencontrés attendent de moi une aide réelle dans l'approfondissement de leur foi, que je m'efforce de satisfaire.

Suivre un ou des temps de formation ou de retraite proposés par le Diocèse, abordant des sujets et des thèmes différents, ou d'une manière différente.

Faire une lecture personnelle de la Bible, ancien et nouveau testa-

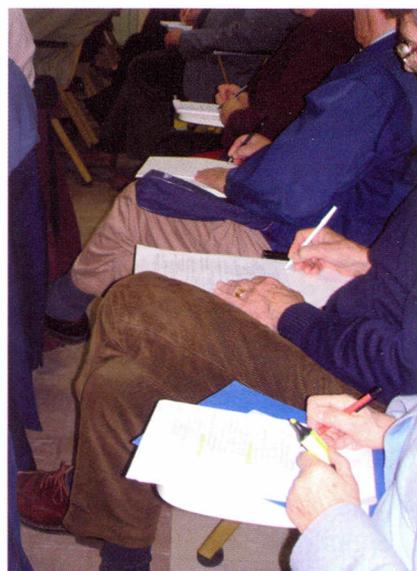
ments, que ce soit en continu ou en ponctuel, au gré des recherches, ou des textes de la liturgie, par exemple en préparant une homélie.

Découvrir et connaître, par une réunion de secteur, ce qui se fait et se vit dans une aumônerie de prison, et par là même, la vie en milieu carcéral : la prochaine implantation d'une prison dans une localité voisine, a provoqué une forte réaction locale, et a suscité une réflexion au niveau pastoral ; cela m'a aussi interpellé personnellement sur le regard que nous portons sur la société, où qu'elle soit.

Trouver du temps

Mais si la formation au sens de l'apprentissage par des cours ou des conférences peut apparaître comme réduite ou parfois absente, c'est parce qu'elle se traduit souvent par « du temps à prendre pour... » ! Et c'est bien ça le problème : comment trouver le « temps pour... » entre le travail professionnel, la responsabilité familiale, et la charge ministérielle ? Et souvent, je me sens frustré, ou mauvais élève ! d'autant que s'y ajoute la difficulté personnelle de ne pas être très porté sur la lecture, surtout s'il s'agit de livres ou de grands articles philosophiques, théologiques ou intellectuels !

J'ai apprécié particulièrement les trois années de la formation initiale qui ont suivi l'ordination, tant pour les temps d'enseignement que pour l'échange entre nous (nouveaux diacres) : partage



► L'éternel problème de la formation : trouver du temps.

de ce qu'on fait, de ce qu'on vit ou de ce qu'on dit, en bien ou en mal, d'ailleurs ! On pouvait alors tenir compte de ce qu'était notre mission.

Découvrir la mission

La formation permanente lui fait suite tout naturellement : elle donne ou complète une connaissance de base indispensable ; elle fait mieux découvrir la mission, sachant que celle-ci n'est jamais finie, accomplie. Par le biais des rencontres et des échanges avec d'autres acteurs pastoraux, la mission de chacun se définit avec un peu plus de précision, sur le plan personnel ou communautaire, et dans la forme autant que pour le fond. ►

Guy Lathuillière, Saint-Priest
(banlieue Est de Lyon)

Témoignage

Mieux comprendre « mon » diaconat

Hubert Levêque, ordonné depuis une vingtaine d'années témoigne que la formation lui a permis de garder un esprit éveillé à la lecture des signes des temps.

Ma formation initiale remonte au milieu des années quatre-vingt. Je la ressens aujourd'hui comme une féconde frustration. De cette expérience, je garde la conviction que le cadre et l'ambiance dans lesquels la formation se déroule sont très importants. Il y avait toujours alternance entre des temps de discernement et des temps de formation dans la même période. Le discernement et la formation n'étaient pas séparés de façon hermétique.

C'était la première année que le diocèse de Tours mettait en place son propre programme de formation pour le groupe des cheminants. Les rencontres comportaient toujours quatre temps: cours, liturgie, repas, partage. Cette vie ensemble en vérité était le creuset de la fraternité diaconale.

Cela nous a préservés de nous enfermer dans une bulle

Trois week-ends par an, nous participions aux rencontres de formation diaconale de la région apostolique du Centre à Issoudun qui était déjà tout à la fois un lieu de préparation au diaconat et de formation permanente des diacres. Les cheminants n'y sont pas séparés des diacres et peuvent ainsi découvrir le diaconat dans une diversité de figures vivantes. Là, les cheminants parlent à des diacres, des épouses à des épouses.

La même année se mettait en place dans le diocèse un cycle d'initiation théologique pour les laïcs sur

trois ans que Gaby et moi avons suivi. Dans l'immédiat, cela nous a préservé de nous enfermer dans une bulle diaconale et ensuite, les amitiés nouées au cours de ces trois années ont grandement facilité la réception de mon diaconat et sa mise en œuvre.

Dans ces années où il n'existait pratiquement aucun ouvrage de présentation du diaconat, la revue *Diaconat Aujourd'hui*, alors simple polycopié, jouait un rôle essentiel.

Sans la foi, la formation devient vaine curiosité

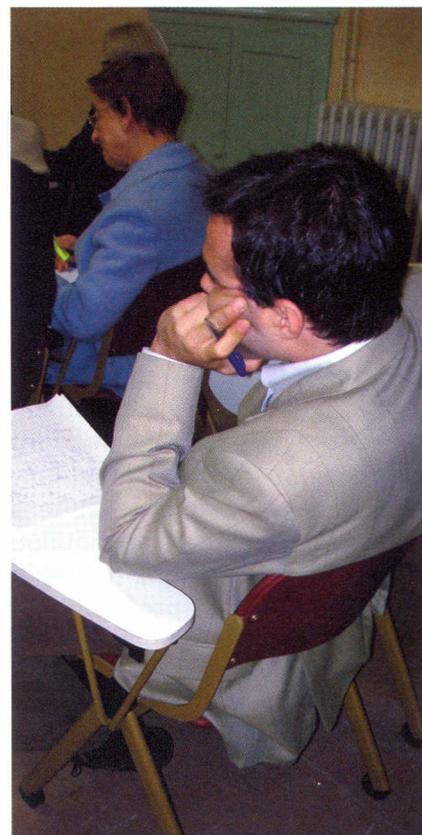
Mon cheminement vers le diaconat était ainsi porté par plusieurs parcours de formation ayant chacun ses objectifs propres. L'ensemble n'était pas d'une parfaite cohérence. Beaucoup nous était dit sur ce que devrait savoir un diacre, mais finalement, sur le diaconat lui-même, sur le diacre, peu de choses nous étaient transmises.

En même temps que ses limites, je découvrais la nécessité d'une très forte implication personnelle dans ma formation pour en faire une synthèse personnelle. La formation ne peut dire le dernier mot sur le diaconat. La foi n'est pas au terme de la formation. Sans l'engagement de ma foi, la formation devient vite une vaine curiosité.

Vingt ans après... ce n'est plus la pénurie d'informations sur le diaconat; il s'agit plutôt de faire le tri dans une littérature abondante. Me former aujourd'hui, c'est poursuivre ma quête d'une meilleure compréhension du diaconat, retrouver

mes frères prêtres et diacres aux journées de la formation permanente du clergé, participer volontiers à l'université d'été organisée par la Province, passer de temps en temps à la bibliothèque diocésaine. C'est laisser venir à moi les cris du monde par la presse, la radio, la télévision, internet. C'est tenir ma lampe allumée, mon esprit éveillé à la lecture des signes des temps, en acteur de la vie de l'Église, en lecteur toujours passionné de notre histoire de l'Église en marche. ▀

Hubert Levêque



▀ L'un des premiers mérites de la formation: garder notre esprit en éveil.

Formation professionnelle: quoi de neuf?

À une époque où beaucoup recherchent les méthodes à mettre en œuvre pour la formation des diacres, aussi bien avant leur ordination que tout au long des années du ministère, il n'est pas inutile de regarder ce qui se passe dans le monde du travail. Cela peut sans doute suggérer d'utiles réflexions.

Au cours des deux dernières années, les conceptions et les approches de la formation professionnelle se sont singulièrement élargies en France, comme c'est le cas, d'ailleurs, dans l'ensemble des pays occidentaux depuis quelques années.

Réduire les inégalités

Un premier symptôme du climat nouveau qui s'établit sur cette question est l'accord intervenu dans notre pays le 20 septembre 2003 après trois ans de négociations entre le patronat et l'ensemble des syndicats de salariés. Historique, révolutionnaire, les termes n'ont pas manqué pour qualifier une pareille unanimité, qui, selon les spécialistes des négociations professionnelles, ne s'était pas vue depuis trente ans. Fruit de cette négociation collective, la loi du 4 mai 2004 rénove en profondeur le paysage de la formation professionnelle. En créant le droit individuel à la formation (Dif) et le nouveau contrat de professionnalisation, elle jette les bases d'une véritable formation tout au long de la vie. Elle vise ainsi à réduire les inégalités d'accès vis-à-vis de la formation et des qualifications et se propose comme objectif d'accompagner le plus grand nombre dans la construction de meilleurs

parcours professionnels. Dans la ligne de cette avancée juridique, on voit apparaître des accords de branches entre organismes patronaux et fédérations syndicales de salariés qui illustrent de façon concrète les évolutions en cours.

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel

Le propos n'est pas ici d'entreprendre une analyse détaillée de la loi¹ ou des conventions qui ont été signées, mais il est intéressant de mettre en évidence quelques lignes directrices et perspectives, qui se dégagent désormais en cette matière.

L'esprit nouveau qui inspire la formation professionnelle part d'abord d'un constat que tous peuvent faire. Le monde où nous vivons connaît des mutations à la fois très profondes et très rapides. Les techniques nouvelles,

la mondialisation, l'organisation de nos sociétés, la réglementation débordant les frontières, la « financiarisation » de l'économie sont quelques-uns des facteurs qui modifient en profondeur le travail des hommes. L'environnement mondial est de plus en plus concurrentiel. Il est essentiel, à la fois pour les entreprises et pour l'économie de notre pays d'être compétitif. La compétence et la formation professionnelle sont et doivent, plus encore devenir des atouts pour l'attractivité de notre territoire.

Apprendre à apprendre

Mais, simultanément, les réalités du monde nous conduisent à remettre en question nos attitudes collectives. Classiquement, nous considérons qu'une bonne formation initiale, un bon diplôme, des examens reconnus devaient armer ceux qui se lançaient dans la vie pour assurer leur avenir, le problème étant seulement d'ac-

Un accent nouveau et important est désormais mis sur le fait que la formation n'est pas de la seule responsabilité de l'employeur.

tualiser les connaissances. Une prise de conscience se fait jour que l'intérêt de cette formation initiale est surtout d'apprendre à apprendre et que les professionnels, quels qu'ils soient, devront, toute leur vie, poursuivre leur formation. Les rapports entre formation initiale et formation permanente se trouvent donc inversés. En conséquence, un effort prolongé de tous est indispensable, ceux qui ont acquis un bon niveau de départ, devant l'actualiser et l'accroître, ceux qui n'ont pas ce niveau acquérant ainsi de nouvelles chances. Quant à ceux, pouvoirs publics ou responsables économiques qui ont une responsabilité large pour l'avenir, ils ont à affronter ce défi redoutable d'une gestion prévisionnelle des emplois, qui permettra de recruter les compétences futures et de préparer les hommes et les femmes de demain.

Devenir responsable de sa formation permanente

Les textes législatifs et les accords qui voient le jour insistent donc sur le fait qu'aujourd'hui, la formation est pour tous, avec une égalité d'accès notamment pour les hommes et les femmes. Un accent nouveau et important est désormais mis sur le fait que la formation n'est pas de la seule responsabilité de l'employeur. Le salarié a un droit individuel à la formation (Dif), instauré par la loi de 2004, selon lequel, pour une durée de 20 heures chaque année, il a l'initiative et la possibilité de choix, la formation choisie devant faire l'objet d'un accord écrit entre le salarié et l'employeur. En même temps qu'un droit qui lui est reconnu, ce droit à la formation rend donc pour une part, le salarié responsable de sa formation permanente.

Outre des dispositions financières, prévoyant le financement de la formation professionnelle (participation de 1,60 % des rémunérations versées dans l'année



▲ Toute formation commence par un bilan de compétences.

pour les entreprises de plus de 10 salariés) la loi définit des modalités pour des catégories prioritaires, personnes de 16 à 25 ans, qui peuvent ainsi compléter leur formation initiale et demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Ceux-ci pourront bénéficier de contrats de professionnalisation, remplaçant les anciens contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation. Développer ses compétences

Développer ses compétences

Ces nouveaux contrats sont des contrats d'alternance de 6 à 12 mois, prolongeables le cas échéant jusqu'à 24 mois, avec un temps de formation de 15 à 25 % de la durée du contrat. Un tutorat, exercé par une personne justifiant d'une véritable expérience professionnelle est également prévu dans le cadre de ce contrat.

Dans l'esprit de l'accord du 20 septembre 2003 et prolongeant les dispositions de la loi du 4 mai 2004, les accords de branche stipulent les modalités propres aux différents secteurs professionnels. Il est intéressant de noter qu'ils insistent également

sur une conception d'ensemble de la formation professionnelle. Les points suivants sont à relever : Ils visent à favoriser l'accès de tous les salariés à la formation tout au long de leur vie.

Ils rappellent la nécessité pour l'entreprise d'adapter les compétences des salariés à ses besoins, mais insistent simultanément sur la volonté des partenaires sociaux de donner à ces salariés les moyens d'être des acteurs de leur formation et de devenir ainsi co-responsables de leur employabilité et du développement de leurs compétences.

Ils notent que les dispositions prises ont pour but de donner à chacun la possibilité d'un second élan dans la vie professionnelle et de permettre simultanément développement personnel et développement professionnel. ▲

Alain Desjonquères

(1) Pour une présentation de la loi, on peut se reporter au site : <http://www.travail.gouv.fr/formation/loi40504.html>

Témoignage

Source d'enrichissement mutuel

Louis Collombert, prêtre des diocèses de Savoie, est responsable de la formation permanente des diacres. Il prône une approche individualisée de la formation.

Après avoir, pendant des années, consacré une partie de mon ministère à la formation permanente des adultes me voici depuis dix ans en responsabilité du diaconat et donc de la formation permanente des diacres. Cette expérience est celle d'un petit diocèse aux communications pas toujours faciles, surtout en hiver, et assez éloigné des centres régionaux de formation.

Répondre à un besoin

Pourtant ce dont je me ferai l'écho n'est pas propre à la Savoie. C'est aussi le fruit des échanges que nous pouvons avoir au niveau de la région. La première constatation qui me viendrait à l'esprit serait de dire

que finalement ce n'est pas si différent de la formation permanente des adultes ou des prêtres. Surtout parce qu'on va rencontrer les mêmes difficultés. Quel est le pourcentage des diacres qui suivent régulièrement la formation proposée? Pas plus sans doute que les catéchistes ou le clergé. Combien ne se contentent pas de l'information: écouter une conférence, un topo, pour une véritable formation: prendre le temps de l'assimilation, de la relecture, de la réécriture, etc.

Tout ce genre de constatations fait que ceux qui ont la responsabilité de la formation se posent constamment la question: est-ce que ce que l'on a proposé correspondait vraiment aux besoins? est-ce que les méthodes de travail proposées ne sont pas à revoir? Et c'est sans doute tant mieux, parce que si on se contente de rejeter la faute sur les non participants, il vaut mieux renoncer tout de suite à cette responsabilité.

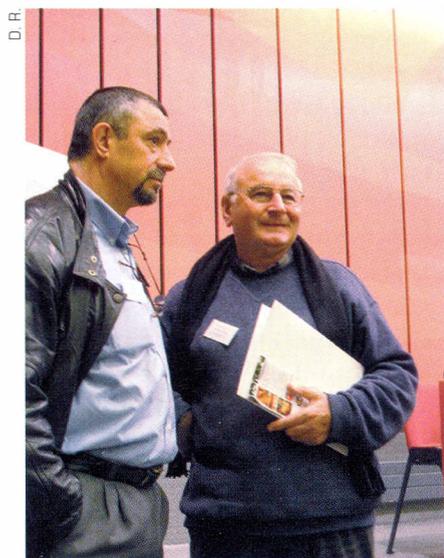
S'appuyer sur les acquis antérieurs

Reste la particularité d'une formation diaconale. Et là on est confronté à d'autres problèmes. D'abord ceux qui sont appelés au diaconat sont des chrétiens d'expérience, donc qui ont un acquis. L'un depuis des années suivait une formation biblique, un autre avait déjà lu quelques livres de théologie d'un bon

niveau, tous avaient acquis une spiritualité... et tous, quelles que soient leurs capacités intellectuelles, avaient, d'une façon ou d'une autre, réfléchi leur foi. Les quatre ou cinq ans de formation qui ont précédé l'ordination leur ont permis de compléter et de structurer, au moins en partie, ces acquis antérieurs. Il reste sans doute des manques, des trous à boucher... et toujours sûrement la possibilité d'aller plus loin. Mais c'est alors à gérer pratiquement au cas par cas.

Un besoin de formation spécifique

Il faut proposer à l'un ou l'autre telle formation complémentaire offerte par le diocèse et pourquoi pas à un autre une formation par correspondance ou par internet avec une faculté de théologie. Ensuite le ministère diaconal se concrétise dans des engagements très variés de l'aumônerie des prisons à l'action catholique, de l'animation liturgique à l'exercice des responsabilités dans la société civile etc. ils vont avoir besoin de formations spécifiques. Or ces formations ils vont naturellement les trouver dans ces lieux d'insertion. Mais alors en dehors des temps de reprise, de révision de vie, faut-il encore une formation permanente spécifique au diaconat? Malgré les difficultés évoquées, je reste convaincu que c'est indis-



Prendre le temps de confronter ses expériences, une dimension essentielle de la formation.

pensable. Pas seulement parce qu'il y a quelques questions liées au ministère diaconal à propos de la place du diacre dans la célébration ou à propos de la liturgie des heures. Pas seulement pour reprendre de temps en temps, de façon approfondie, les questions récurrentes comme la place du diacre dans la vie paroissiale. Cela me paraît indispensable pour l'approfondissement du ministère diaconal et pour la construction de la fraternité diaconale. Ce qui va alors être important c'est le type de formation. Bien sûr il faut un objectif: un besoin ressenti par les responsables ou par les participants, une question d'actualité... Or ce choix n'est pas évident. Plus qu'une simple consultation des diacres un temps de partage à quelques-uns me semble nécessaire pour se dire les besoins exprimés et ressentis chez les diacres, les analyser et voir quelles réponses y apporter.

S'enrichir mutuellement

Bien sûr il faut qu'il y ait un support: topo, article, témoignage, voire un livre accessible à tous... Mais l'important n'est pas là. L'important est que ce support permette à chacun de partager son vécu sur la question, de dire comment ils ont été concrètement confrontés aux problèmes traités et de partager les difficultés rencontrées, comment ils y ont répondu en tant qu'homme, en tant que chrétien, mais aussi si cela les a situés en tant que diacres. C'est alors que la diversité, à la fois d'origine et d'engagement devient source d'enrichissement mutuel et donc de formation permanente au diaconat. Et c'est aussi dans la mesure où nous permettrons aux participants de découvrir comment ils peuvent s'enrichir mutuellement, se former mutuellement que se constituera la fraternité diaconale. ▀

Louis Collombert

Ouvrages à détenir par un diacre à l'issue de sa formation Proposition du diocèse de Poitiers

L'ÉCRITURE

Documents nécessaires

- Bible de Jérusalem* ou TOB annotées
- Vocabulaire de Théologie Biblique* – éd. du Cerf
- Concordance ou Table Pastorale* – éd. Lethielleux
- Pour lire l'Ancien Testament* – Charpentier – éd. du Cerf
- Pour lire le Nouveau Testament* – Charpentier – éd. du Cerf
- Pour lire la Bible* – Bagot et Dubs – éd. Droguet-Ardant
- Cahiers d'Évangile* sur les Évangiles synoptiques et éventuellement sur les *Lettres des Apôtres* – éd. du Cerf
- Parler d'écriture sainte* – Beauchamp – éd. DDB

Documents complémentaires

- Croire* – Sesbouë – éd. Droguet et Ardant
- Les Symboles Bibliques* – éd. du Cerf
- Le Livre des Signes* – Jossua – éd. du Cerf

PRIÈRE

Documents indispensables

- Liturgie des heures* ou *Prière du temps présent*
- Pour célébrer la prière des heures avec l'Église*

Documents complémentaires

- Le livre des Jours*

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Documents souhaitables

- Pour lire l'histoire de l'Église*
- Les Pères de l'Église* – tomes I et II – éd. DDB
- Concile Œcuménique Vatican II* – éd. du Centurion
- Catéchisme des Évêques de France*

LITURGIE

Généralités

- Pour vivre les sacrements* – Beguerie et Duchesneau – éd. du Cerf

Collection *Voir/Croire/Célébrer*
– éd. de L'Atelier

L'intelligence de la liturgie – éd. du Cerf

Mariage

Rituel
Le Mariage – X. Lacroix – éd. de L'Atelier
Numéro spécifique de *Signes*

Baptême

Rituel
Le Baptême et la Vie Baptismale
– Bourgeois – éd. DDB
Numéro spécifique de *Signes*

Eucharistie

Ecclesia de eucharistia – Jean-Paul II
L'Eucharistie:
Tradition - Célébration - Adoration
– La Maison-Dieu - éd. du Cerf

Obsèques

Rituel et Lectionnaire
Numéros spécifiques de *Signes*
Points de repère pour la pastorale des funérailles – Documents Épiscopat
Mourir entre tes mains – Christus n°184
Livres divers sur les funérailles
– éd. de L'Atelier

Documents complémentaires

Eucharistia

SPIRITUALITÉ

Documents indispensables

Portrait spirituel du Chrétien – Pie Regamey – Foi Vivante – éd. du Cerf
L'Homme et sa religion
– Catalan – éd. DDB

Documents complémentaires

Les Communautés nouvelles
– Lenoir – éd. Fayard
Différents chemins pour suivre Jésus Christ – SNV
Revue Christus: numéros hors-série 153, 174, 198 (Écoute)
Dictionnaire de la vie spirituelle
– éd. du Cerf

AUTRES

Revue Christus: numéros hors-série sur les thèmes suscités ▀